

Témoignage pneus usagés: «Rupture unilatérale de convention»

samedi, 24 avril 2010

«...Lors de notre demande d'enlèvement des pneus, la SARL Henry nous signale la fermeture de notre compte par Aliapur: nous n'avions pas fait procéder à un enlèvement depuis 12 mois. Cependant, la convention spécifie que toute rupture de celle-ci n'est effective que par lettre recommandée avec accusé de réception, courrier non reçu à ce jour...

Nous avons expédié un courrier par lettre recommandée le 10 mars 2010 afin de reprendre les clauses imposées par la SARL Henry. Le courrier demeure sans réponse à ce jour. Nous avons environ en stock 250 pneus usagés.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour plus d'information et sommes bien sûr en mesure de vous fournir les courriers échangés. Nous précisons que l'achat de nos pneus est effectué en France».

Bertille BERTELLE - Gérante

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite